

2021-UNAT-1173, Anchana Patkar

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré un appel de Mme Patkar. UNAT a rejeté l'argument de l'appelant selon lequel l'UNDT a commis une erreur en fait, la loi ou n'a pas exercé sa juridiction en concluant que l'appelant n'avait pas reçu de congé de maladie qui a ensuite été licencié ou rétracté. L'e-mail MSD à l'appelante concernait une évaluation de son aptitude au travail en fonction du rapport médical qu'elle avait soumis et rien ne prouve que l'administration de l'UNOP avait approuvé un tel congé. L'UNAT a en outre jugé que le droit de l'appelant aux congés de maladie n'avait pas survécu à l'expiration de la nomination à durée déterminée car il n'y avait rien dans les règles du personnel ou le cadre subsidiaire qui soutenait cet argument. UNAT a rejeté l'appel.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Dans le jugement n ° UNDT / 2020/141, l'ANDT a rejeté l'application de l'appelant, le chef de la politique (P-5) pour le WSSCC, une organisation organisée par une seule fois à Genève, en contestant la décision de mettre fin ou de rétracter ses congés de maladie entraînant sa séparation en congé de maladie. L'UNDT a conclu qu'il n'y avait pas de congé de maladie pour «résilier ou se rétracter» et que la NONOP n'avait aucune obligation de prolonger un rendez-vous à durée déterminée uniquement dans le but de permettre à un membre du personnel d'utiliser son droit de congé de maladie.

Principe(s) Juridique(s)

Les nominations à durée déterminée ne portent aucune espérance, légale ou autre, de renouvellement ou de conversion, quelle que soit la durée de service, sauf dans les cas prévus par la règle 4.14 b) du personnel. Une nomination temporaire ou à durée déterminée expirera automatiquement et sans préavis à la date d'expiration

spécifiée dans la lettre de nomination. Le droit de congé de maladie est un «avantage» qui cesse de la date de l'expiration de la nomination à durée déterminée comme spécifié dans la lettre de nomination. Dans le cadre du cadre juridique de l'UNOPS, le droit aux congés de maladie ne surmonte pas l'expiration d'une nomination à durée déterminée. Dans le cadre du cadre juridique de l'UNOPS, alors que le MSD «certifie» le congé et effectue un chèque médical, le superviseur est responsable de «l'approbation» du congé.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Anchana Patkar

Entité

BNUSAP

Numéros d'Affaires

2020-1467

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 Mai 2023

President Judge

Juge Sandhu

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Prestations et droits

Congé de maladie

Cessation de service

Expiration de l'engagement (voir aussi, Non-renouvellement)

Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/1999/16

Lois d'autres entités (règles, règlements, etc.)

- UNOPS Directive opérationnelle DO.PCG.2017.01 sur les ressources humaines
- Directive du Bureau exécutif de l'UNOPS Réf. DBE.DE.2019.02

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2009/1
- ST/CSG/2009/4

Statut du personnel

- Disposition 4.13(c)
- Disposition 6.2
- Disposition 9.11
- Disposition 9.4

Jugements Connexes

2020-UNAT-1068